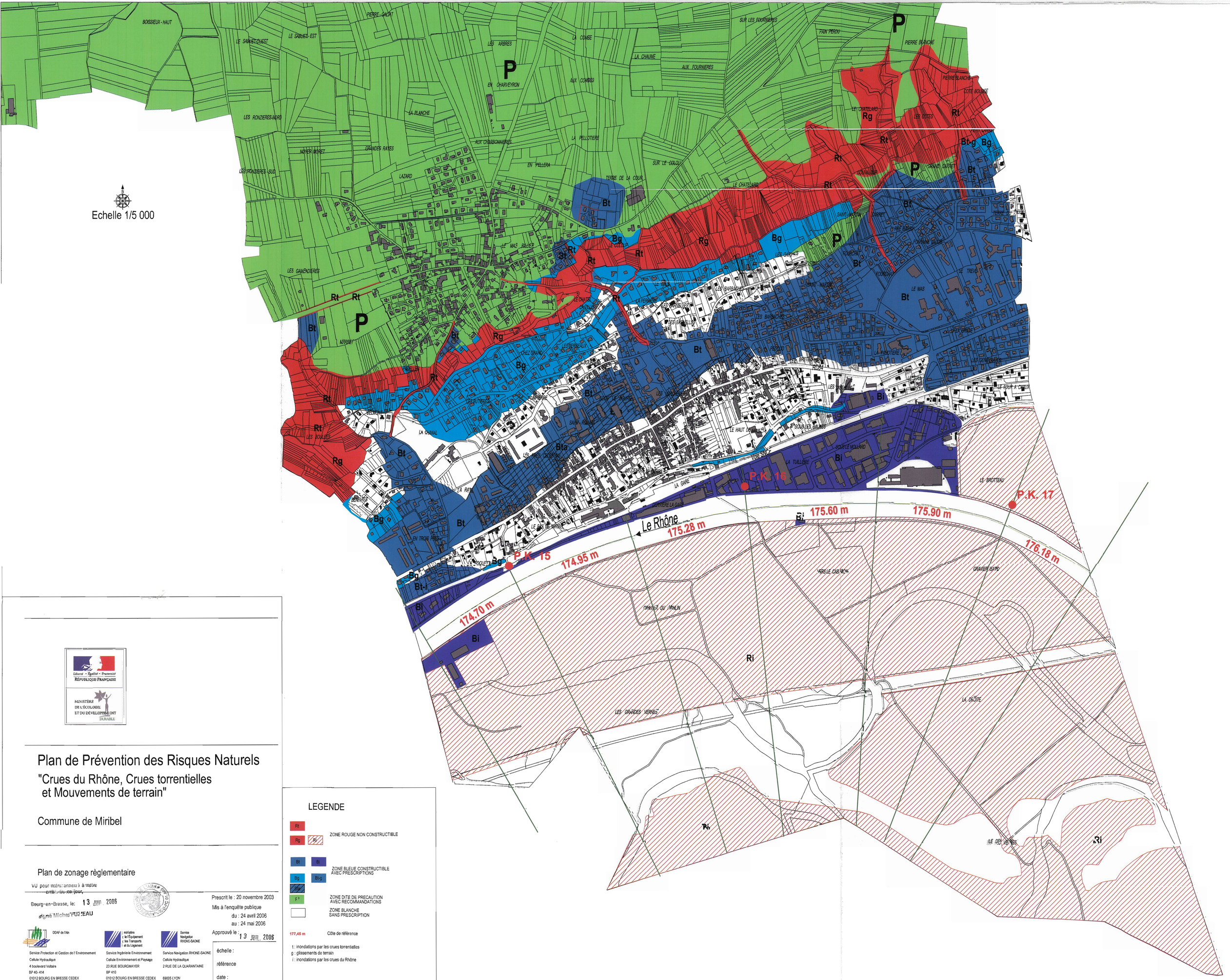

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Plan de Prévention des Risques Naturels

"Crues du Rhône, Crues torrentielles et Mouvements de terrain"

Commune de Miribel

Plan de zonage règlementaire

VU pour rester annexé à notre arrêté ce jour,

Bourg-en-Bresse, le: 13 JUIL. 2006

signé Michel PUZEAU

Prescrit le : 20 novembre 2003

Mis à l'enquête publique
du : 24 avril 2006
au : 24 mai 2006

Approuvé le : 13 JUIL. 2006

échelle :

référence

date :

DDAF de l'Ain
Service Protection et Gestion de l'Environnement
Cellule Hydraulique
4 boulevard Voltaire
BP 40- 414
01012 BOURG EN BRESSE CEDEX

ministère de l'Equipement et des Transports et du Logement
Service Ingénierie Environnement
Cellule Environnement et Paysage
23 RUE BOURGMAYER
BP 410
01012 BOURG EN BRESSE CEDEX

Service Navigation RHONE-SAONE
Service Navigation RHONE-SAONE
Cellule Hydraulique
2 RUE DE LA QUARANTAINE
69005 LYON

LEGENDE

Rt, Rg, Ri — ZONE ROUGE NON CONSTRUCTIBLE

Bt, Bi, Bg, Bt-g, Bt-i — ZONE BLEUE CONSTRUCTIBLE AVEC PRESCRIPTIONS

F? — ZONE DITE DE PRECAUTION AVEC RECOMMANDATIONS

ZONE BLANCHE SANS PRESCRIPTION

177,45 m — Côte de référence

t : inondations par les crues torrentielles
g : glissements de terrain
i : inondations par les crues du Rhône